



Agence de santé
publique du Canada

Public Health
Agency of Canada



Ensemble des troubles causés par l'alcoolisation fœtale (ETCAF)

Canada

Des Canadiens et Canadiennes et des collectivités en santé dans un monde plus sain.

Agence de santé publique du Canada

Catalogage avant publication de la Bibliothèque nationale du Canada

Ensemble des troubles causés par l'alcoolisation foetale (ETCAF) :
Un cadre d'action.

Also available in English under the title
Fetal Alcohol Spectrum Disorder (FASD): A Framework for Action.

Texte en français et en anglais disposé tête-bêche.

ISBN 0-662-67808-7

N^o de cat. H39-4/20-2003

1. Syndrome d'alcoolisme foetal—Prévention. 2. Syndrome d'alcoolisme foetal—Canada—Prévention. 3. Femmes enceintes—Consommation d'alcool—Canada—Prévention. I. Canada. Agence de santé publique de Canada II. Titre: Fetal alcohol spectrum disorder (FASD) : a framework for action.

RG629.F45 2003 618.3'268 C2003-906929-XF

Il est permis de reproduire de façon non commerciale ce document à des fins éducatives ou de planification des services, pourvu que la source soit clairement citée.

Pour obtenir plus de renseignements sur l'ensemble des troubles causés par l'alcoolisation foetale (ETCAF), veuillez communiquer avec :

Agence de santé publique du Canada
Équipe de l'ETCAF
Indice de l'adresse 1909 C2
Pré Tunney
Ottawa (Ontario)
K1A 0K9
etcaf-rcn@phac-aspc.gc.ca

Cette publication est également disponible sur Internet à l'adresse suivante :
<http://www.santepublique.gc.ca/etcaf>

On peut obtenir, sur demande, la présente publication en formats de substitution.

© Sa Majesté la Reine du Chef du Canada, 2005



Table des matières

○	Préface	ii
○	Introduction.....	1
○	Cadre d'action sur l'ETCAF.....	5
	A. Un outil polyvalent	6
	B. À propos de l'ETCAF.....	7
	C. Vision d'avenir.....	9
	D. Cinq objectifs généraux	11
	E. Piste à suivre pour sortir du cadre et miser sur l'action	15
	F. La voie de l'avenir... attentes et orientations.....	15
	G. Mot de la fin	18
○	Annexe : Consultations sur l'ébauche du Cadre d'action	21
—	A. À propos du processus de consultation	22
—	B. Commentaires et conseils sur le processus	23
—	C. Commentaires et conseils sur l'ébauche du Cadre d'action	24

Préface

À titre de ministre de la Santé, il me fait grand plaisir de vous présenter le document suivant intitulé : *Ensemble des troubles causés par l'alcoolisation fœtale (ETCAF) : Un Cadre d'action*.

Nombre de lecteurs sont déjà familiers avec l'ETCAF. Vous êtes des intervenants de première ligne qui constatez les effets de l'ETCAF sur les personnes atteintes et sur les familles; des policiers et travailleurs correctionnels témoins des problèmes sociaux découlant de l'ETCAF; des responsables de politiques et de programmes qui adaptez les politiques publiques et les services communautaires aux besoins variés des personnes atteintes de l'ETCAF; ou des éducateurs en santé, qui travaillez à la prévention de l'ETCAF et aidez les femmes et les familles à éliminer la consommation d'alcool pendant la grossesse.

D'autres lecteurs, quant à eux, découvriront le sujet, voudront en apprendre d'avantage et se joindront à ceux qui ont à cœur la prévention de l'ETCAF et l'amélioration des perspectives de vie des personnes atteintes. Peu importe vos connaissances et votre expérience en la matière, ce cadre d'action a été élaboré à votre intention.

Voilà maintenant 30 ans que le syndrome d'alcoolisme fœtal (SAF) constitue un diagnostic médical. Au fil des ans, on a accompli un excellent travail en ce sens à l'échelle du pays, soit dans les provinces et territoires et au sein des collectivités. Mais en dépit de ces efforts, on estime qu'au Canada, 9 enfants sur 1 000 environ affichent un ETCAF à la naissance.

Même s'il s'agit d'une affection incurable, elle est aussi évitable. Le temps est venu de renouveler et d'intégrer les efforts de lutte contre l'ETCAF pour mieux venir en aide à ceux et celles qui en sont atteints.

Je vous encourage vivement à discuter de ce *cadre d'action* avec d'autres pour établir ensemble comment y donner suite dans vos milieux respectifs. De fait, il n'a pas été conçu comme un mécanisme statique et la solution unique à tous les maux. Plutôt, il renferme des outils, des idées et des renseignements qui s'avéreront utiles aux collectivités et à tous les ordres de gouvernement en vue de mettre sur pied une large gamme d'activités et de mesures d'appui.

Ensemble des troubles causés par l'alcoolisation fœtale : Un Cadre d'action résulte de l'heureuse participation d'une centaine d'organismes et d'individus canadiens voués à la prévention de l'ETCAF. Ces participants ont choisi de mettre à profit leur savoir-faire, leur connaissance des lacunes à combler et leurs expériences personnelles à titre de parents, de chefs de famille d'accueil ou de personnes touchées par l'ETCAF.

Santé Canada est fier et heureux d'avoir pu participer à l'élaboration de ce Cadre d'action. Je tiens à féliciter tous les partenaires pour l'excellent travail accompli jusqu'ici et à leur confirmer que j'anticipe avec grand plaisir la poursuite de notre mandat commun au cours des années à venir.

A. Anne McLellan
Ministre de la Santé

Introduction



Ayez recours à ce Cadre d'action...

... si vous êtes un intervenant de première ligne, si vous élaborez des politiques ou des programmes au niveau local, provincial, territorial, national ou fédéral, et si vous œuvrez dans l'un des domaines suivants :

- développement communautaire
- éducation
- éducation sanitaire
- emploi
- itinérance
- médecine
- pauvreté
- personnes handicapées
- police
- protection de l'enfance et de la famille
- questions autochtones
- questions ethnoculturelles
- services correctionnels
- système juridique

Peu importe où vous habitez ou travaillez, si la prévention de l'ETCAF et l'amélioration de la qualité de vie des personnes atteintes et des familles vous tiennent à cœur, ce Cadre d'action saura vous être utile.

L'ensemble des troubles causés par l'alcoolisation fœtale (ETCAF) résulte d'une exposition prénatale à l'alcool. Environ 9 enfants sur 1 000 nés au Canada en sont atteints. L'ETCAF constitue donc un lourd fardeau économique et social pour les personnes atteintes, les familles, les collectivités et la société en général. Les effets de l'ETCAF perdurent toute la vie. Si l'ETCAF est incurable, il est néanmoins évitable : les personnes atteintes peuvent, si elles bénéficient d'un soutien, d'interventions et de services adéquats, mener une vie heureuse et productive.

Ensemble des troubles causés par l'alcoolisation fœtale : Un Cadre d'action présente les fondements nécessaires à une action concertée à l'échelle des collectivités, des provinces, des territoires et du gouvernement fédéral. Lancé par le gouvernement fédéral et modelé par le Comité consultatif national sur l'ETCAF, le *Cadre d'action* prend en compte les idées et les conseils de nombreux organismes et individus. En outre, il a été conçu pour servir aux groupes de tous les secteurs, dans toutes les régions du pays. Comme l'ETCAF a une incidence sur de nombreux aspects de la vie (santé, éducation, interactions sociales, vie professionnelle), il importe de garantir la participation d'un grand nombre d'organismes aux efforts de prévention de l'ETCAF, de même qu'au soutien et au traitement des personnes atteintes.

Groupes cibles du Cadre d'action

Ensemble des troubles causés par l'alcoolisation fœtale : Un Cadre d'action vise d'abord à encourager les gens à mieux comprendre l'ETCAF, à donner un aperçu général de ce à quoi pourrait ressembler une action concertée, à présenter des idées et des exemples de mesures à engager pour y arriver, et à favoriser les interventions à tous les niveaux et dans tous les secteurs.

Les consultations de 2002-2003 auprès des organismes canadiens démontrent clairement que la « volonté » d'agir varie d'une collectivité à l'autre. Idéalement, le *Cadre d'action* servira de point de départ, indépendamment de l'étape où se situe une collectivité quelconque. Dans certains cas, il constituera une base de réflexion, c'est-à-dire un document de travail visant à susciter l'appui unanime de la collectivité. Dans d'autres cas, il facilitera l'élaboration de plans d'action ou aidera d'autres collectivités à renouveler leur engagement, à considérer de nouvelles pistes d'action ou à aborder de nouveaux projets sur l'ETCAF.

Pleins feux sur le *Cadre d'action*

Le *Cadre d'action* fournit la structure et les fondements nécessaires à la mise en place de mesures de prévention et d'aide, qui sont intégrées et cohérentes. Par définition, le cadre se veut général, souple, non directif et riche d'idées. Il a été conçu pour s'adapter facilement aux attributs particuliers de chaque collectivité et aux occasions uniques qui s'y présentent, et pour permettre à chaque « propriétaire » de modifier les idées qui s'y trouvent pour répondre à ses besoins propres. Au nombre des fondements que présente le cadre, on compte une vision d'avenir, cinq objectifs généraux (y inclus une définition plus précise des secteurs où l'on doit réaliser des progrès sur divers fronts), des exemples de stratégies que l'on devrait ou pourrait utiliser pour réaliser la vision et les objectifs du *Cadre d'action*, ainsi qu'une série de principes directeurs que peuvent adopter les collectivités, ainsi que les responsables de projets, de politiques et de programmes axés sur la prévention et la réduction de l'ETCAF.

Le *Cadre d'action* fait également état des commentaires recueillis lors des consultations tenues à l'échelle du pays au début de 2003. Les grandes lignes de pensée et les commentaires touchant l'ébauche de ce cadre sont présentés pour aider le lecteur à mieux comprendre les conseils, les expériences et les commentaires des intervenants des secteurs de la santé, de l'éducation, de la justice, des services policiers, de la protection de l'enfance et de la famille, et des services correctionnels — des conseils dont s'inspire le *Cadre d'action*.

Cadre d'action sur l'ETCAF

A	Un outil polyvalent	6
B	À propos de l'ETCAF	7
C	Vision d'avenir	9
D	Cinq objectifs généraux	11
E	Piste à suivre pour sortir du cadre et miser sur l'action	15
F	La voie de l'avenir... attentes et orientations	15
G	Mot de la fin	18



A

Un outil polyvalent

Le *Cadre d'action* est un outil qui vise à orienter les activités futures liées à l'ETCAF au Canada. D'une portée générale, le *Cadre d'action* est conçu pour inspirer et orienter le travail de planification et de coordination, ainsi que la mise en œuvre des politiques et programmes d'un large éventail d'organismes communautaires, provinciaux, territoriaux et nationaux. L'objectif ultime consiste à mettre sur pied et à maintenir un solide système de soutien et de services visant à prévenir l'ETCAF et à répondre aux besoins des Canadiennes et Canadiens qui subissent toute leur vie les effets incapacitants de ces troubles.

Loin d'être restrictif ou directif, le *Cadre d'action* vise à soutenir les efforts engagés partout au pays. Il intègre une vision, une série d'objectifs généraux et certains principes visant à orienter le travail des organismes, des familles et des collectivités. Il est le fruit de nombreuses consultations et d'une mise en commun d'idées, de connaissances et de savoir-faire, et il sert de point de référence aux efforts de collaboration à venir.

Les avantages d'un cadre...

La nature générale et l'effet catalyseur du *Cadre d'action* permettent :

- ⓐ le déploiement d'**efforts coordonnés et ciblés** en vue de s'attaquer aux aspects complexes de la prévention de l'ETCAF et aux facteurs qui font obstacle à la prévention, ainsi qu'au traitement et au soutien des personnes déjà atteintes;
- ⓑ la collecte et la **communication** des résultats de la recherche, de même que des connaissances et des pratiques exemplaires dans tous les secteurs (dont ceux de la santé, de l'éducation, de la justice, de la protection de l'enfance et de la famille et les services correctionnels) afin de contrer efficacement l'ETCAF;
- ⓒ une approche **polyvalente** au plan des collectivités et des provinces et territoires, en vue de canaliser les efforts menant à une série d'objectifs nationaux qui amélioreront notre compréhension des mesures à prendre pour prévenir l'ETCAF et visant à offrir un plus grand appui et de meilleurs services aux personnes qui en subissent les effets.

Les défis...

Pour que la vision et les objectifs énoncés dans le présent document se réalisent, il faut faire preuve d'engagement, coordonner les efforts, apprendre les uns des autres, et mettre en commun le savoir-faire et les ressources. La collaboration avec différents échelons de gouvernement et avec nombre de secteurs et de professions constitue un grand défi. À ce chapitre, on a déjà franchi une importante étape, soit une reconnaissance générale de l'urgence de s'engager à prévenir l'ETCAF et à venir en aide aux personnes qui en sont atteintes. Voici quelques-uns des défis auxquels nous serons confrontés :

- ⑥ **accroître l'intérêt et l'engagement vis-à-vis la prévention de l'ETCAF et soutien des personnes touchées** par une sensibilisation et des discussions continues;
- ⑥ **se fixer des objectifs mesurables** en matière de prévention, de soutien et de services;
- ⑥ **créer et renforcer les partenariats** au sein des collectivités et dans diverses régions du pays, afin de mettre en commun les ressources, le savoir-faire, l'expérience et les bonnes idées dans tous les secteurs;
- ⑥ **élaborer des plans d'action** axés sur la prévention, le soutien et l'offre de services à l'échelle des collectivités, de même qu'au niveau provincial, territorial, national et fédéral;
- ⑥ **obtenir et intégrer le financement** provenant de divers secteurs pour aider à prévenir l'ETCAF et à améliorer la qualité de vie des personnes atteintes.

Un appel à l'action...

Le premier défi consiste à s'assurer que les gouvernements, les organismes, les familles et les collectivités du Canada comprennent bien la vision et les objectifs généraux du *Cadre d'action* et choisissent de les appuyer. Bien que le *Cadre d'action* reflète les opinions d'une centaine de personnes et d'organismes glanées lors de consultations nationales tenues en 1999 et en 2002-2003, il est clair que les collectivités canadiennes n'en sont pas toutes au même point en ce qui touche la compréhension des enjeux, l'engagement et les pistes d'action.

Pour aller de l'avant, il faut faire preuve d'engagement, de leadership et de collaboration.

B À propos de l'ETCAF

De quoi s'agit-il?

Le syndrome d'alcoolisme fœtal (SAF), qui constitue un diagnostic médical depuis 1973, est la cause première des troubles du développement chez les enfants canadiens.

L'appellation « ensemble des troubles causés par l'alcoolisation fœtale (ETCAF) » est une expression générale qu'on utilise de plus en plus pour décrire la panoplie d'affections (et de diagnostics) résultant de l'exposition prénatale à l'alcool. L'ETCAF ne constitue pas un diagnostic médical mais regroupe des affections telles que :

- ⑥ le syndrome d'alcoolisme fœtal (SAF);
- ⑥ le SAF partiel (SAFp);
- ⑥ les troubles neurologiques du développement liés à l'alcool (TNDLA);
- ⑥ les malformations congénitales liées à l'alcool (MCLA).

L'ETCAF en bref

On estime que...

- *9 enfants sur 1 000 nés au Canada sont victimes de l'ETCAF;*
- *l'ETCAF est la cause première des troubles du développement chez les enfants canadiens;*
- *les coûts sociaux de l'ETCAF sont élevés : si l'on fait abstraction des occasions et du potentiel perdus, les coûts directs au cours d'une vie s'élèvent à 1,5 million de dollars environ par personne atteinte.*

On sait que...

- *l'ETCAF dure toute la vie;*
- *nombre de personnes atteintes ont un QI normal mais doivent tout de même surmonter des difficultés sociales et économiques et ont besoin de soutien, de services et de compassion;*
- *l'ETCAF est une maladie évitable qu'on peut radier grâce à la sensibilisation, au soutien et au ressourcement;*
- *un diagnostic précoce, un environnement favorable, une aide spécialisée et une gamme de services particuliers sont requis pour donner aux personnes atteintes de l'ETCAF, aux familles/soignants et aux collectivités la meilleure chance d'améliorer leur situation et de maximiser leur potentiel.*

Bien qu'évitable, l'ETCAF constitue un problème de société et de santé publique complexe et multidimensionnel qui affecte des Canadiennes et des Canadiens de tous les milieux et de toutes les régions. Au sein de certaines collectivités des Premières nations et des Inuits, la fréquence de l'ETCAF peut être plus élevée que la moyenne nationale en raison de la colonisation passée et de la dévalorisation des cultures traditionnelles.

Les causes...

La consommation d'alcool par la mère pendant la grossesse a des répercussions sur le développement du fœtus, ce qui peut engendrer divers troubles physiques et mentaux graves. Les effets de l'alcool varient selon la quantité, le moment et la fréquence de la consommation et dépendent de plusieurs autres facteurs, comme la prédisposition génétique du fœtus et de la mère, l'état de santé général de la mère et autres éléments sociaux, économiques, physiques et environnementaux.

Les diagnostics associés à l'ETCAF devraient être posés, idéalement, par une équipe pluridisciplinaire ayant reçu une formation adéquate, au moyen de critères établis.

Les mesures prises...

Depuis le début des années 80, on a entrepris de multiples activités et campagnes de sensibilisation pour venir en aide aux femmes les plus susceptibles de consommer de l'alcool pendant la grossesse, et pour répondre aux besoins des personnes et des collectivités touchées par l'ETCAF. Le nombre de projets de recherche, d'activités de surveillance et d'évaluations d'initiatives individuelles a également augmenté.

Un point de départ vers d'autres pistes d'action...

En même temps, beaucoup de personnes touchées par l'ETCAF ne reçoivent pas d'aide ou de services adéquats et cohérents. Faute d'une stratégie nationale intégrée, d'outils de diagnostic et de dépistage normalisés et d'études épidémiologiques exhaustives, la progression vers une prévention et un soutien cohérents et efficaces est lente. Le présent *Cadre d'action* constitue un point de départ menant à l'adoption de mesures coordonnées pleinement axées sur la coopération.

Vision d'avenir

Imaginez un monde...

... où les personnes, les familles/soignants et les collectivités du Canada protègent les enfants d'une exposition prénatale à l'alcool parce qu'on les appuie et informe en tenant compte de leur état de santé et de leur situation sociale, économique et ethnoculturelle. Bref, un monde où toutes les collectivités canadiennes préviennent efficacement l'ETCAF.

Imaginez un monde où les personnes atteintes de l'ETCAF et les familles reçoivent un diagnostic, des traitements, un soutien et des services accessibles sur le plan géographique, économique et ethnoculturel, et où le soutien et les services offerts sont adaptés à toutes les étapes de la vie des personnes atteintes, comblant leurs besoins, ainsi que ceux des familles et des collectivités.

Imaginez que dans un tel monde, les Canadiennes et Canadiens reconnaissent que l'ETCAF constitue une source d'incapacité; qu'ils aient de la compassion pour les personnes atteintes; qu'ils les respectent; qu'ils répondent à leurs besoins là où elles vivent, étudient, travaillent et jouent, afin qu'elles puissent participer à la société au meilleur de leur capacité. Les intervenants de première ligne connaissent et comprennent l'ETCAF et sont en mesure d'offrir le soutien et les services dont ces personnes ont besoin.

Imaginez, en même temps, que les Canadiennes et Canadiens fassent preuve de compassion à l'égard des femmes à risque de mettre au monde un enfant atteint de l'ETCAF, qu'ils les respectent et qu'ils comprennent que l'on peut prévenir ces troubles à l'aide de mesures efficaces et concertées capables de cibler les facteurs de risque sous-jacents — mesures que peuvent prendre les gouvernements, les organismes, les collectivités, les familles, les soignants et les particuliers.

Dans cette optique, le Cadre d'action sur l'ETCAF vise à :

- ④ **prévenir l'ETCAF**, à l'aide d'une série de mesures d'aide sociale et économique qui permettent aux femmes à risque de consommer de l'alcool pendant leur grossesse, de prendre des décisions éclairées et positives concernant leur santé et celle de leur famille et ce, en faisant mieux connaître les dangers et les effets de la consommation d'alcool pendant la grossesse;
- ④ **mettre sur pied un système de soutien et de ressources**, en créant un système intégré caractérisé par le leadership, une orientation, un partenariat et la collaboration au niveau national, provincial, territorial et communautaire qui vise la prévention de l'ETCAF et la satisfaction des besoins des personnes atteintes et des familles;
- ④ **combler les besoins des personnes atteintes de l'ETCAF, ainsi ceux des familles et des collectivités**, en améliorant leur situation et en les aidant à développer leur plein potentiel grâce à l'élaboration d'outils de dépistage accessibles et d'interventions appropriées, tant sur le plan du sexe que de la culture.

Les femmes à risque...

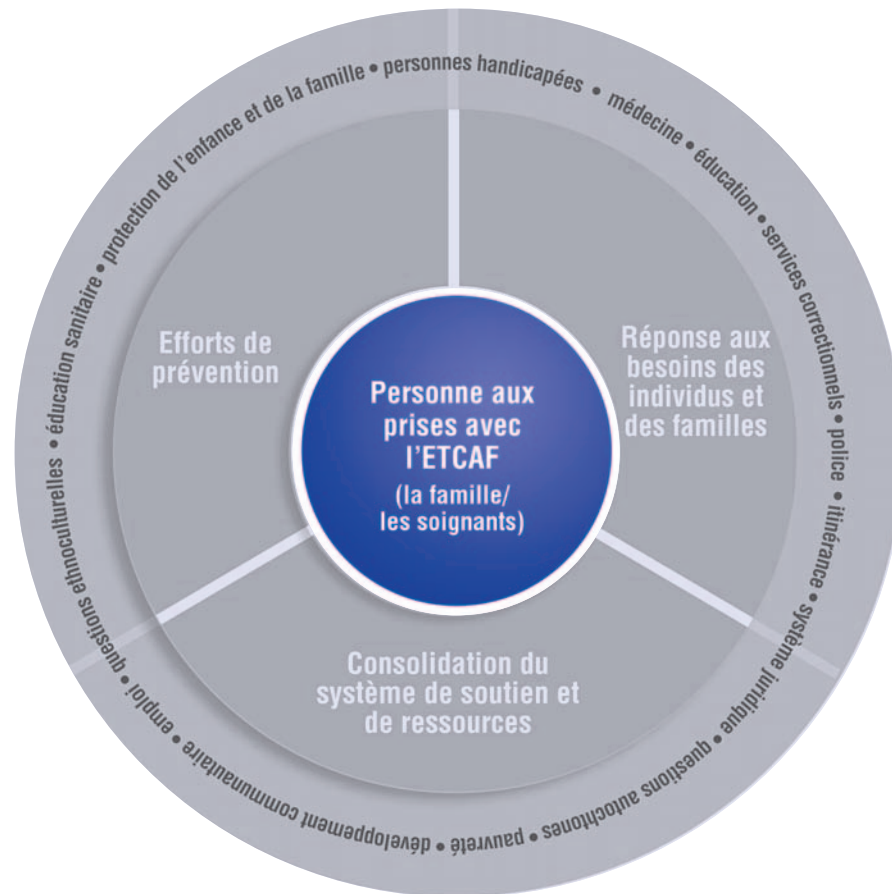
Toutes les femmes en âge de procréer qui consomment de l'alcool risquent de mettre au monde un enfant atteint de l'ETCAF, à moins :

- *qu'on leur parle de l'ETCAF et de sa façon d'apparaître;*
- *qu'on les informe des effets néfastes pour l'enfant qui présente l'ETCAF, sur sa famille et sur la collectivité, effets qui persisteront tout au long de la vie de l'enfant;*
- *qu'on leur donne le soutien dont elles ont besoin pour réduire le risque et planifier leur grossesse.*

Jeter les bases d'une piste d'action axée sur l'ETCAF

« Ma fille reçoit l'aide dont elle a besoin à l'école, mon patron me laisse travailler de la maison certains jours, et notre famille recommence à fonctionner normalement. »

Mère d'un enfant atteint d'un ETCAF



Il importe d'engager des mesures individuelles et collectives dans tous les secteurs et à tous les niveaux (fédéral, national, provincial, territorial et communautaire). Les composantes essentielles d'un plan d'action global se fondent sur l'excellent travail accompli jusqu'ici. Elles visent également à élargir et à consolider les partenariats de manière à prévenir l'ETCAF, à répondre aux besoins actuels des personnes et des familles aux prises avec l'ETCAF, et à renforcer les réseaux de soutien, de services et de ressources.

D Cinq objectifs généraux

Conformément à la vision globale et aux grands buts du *Cadre d'action* sur l'ETCAF, les activités serviront à appuyer cinq objectifs généraux distincts se recoupant. Le *Cadre d'action* énonce des « principes directeurs » qui orientent tous les secteurs et paliers gouvernementaux vers la mise au point d'objectifs et de plans d'action spécifiques et mesurables. Pour mieux décrire et expliquer ces objectifs généraux, chacun s'accompagne d'exemples portant sur les stratégies possibles.

1. Faire mieux connaître l'ETCAF et les effets de la consommation d'alcool pendant la grossesse au public et aux professionnels.

Les activités de prévention reposent sur une hypothèse clé : sensibiliser les femmes, les familles et la population en général à l'existence de l'ETCAF et à ses effets néfastes sur les personnes, les familles et les collectivités. Pour que la prévention soit efficace, il est essentiel d'assurer l'accessibilité à une information à jour, adaptée au sexe et au contexte ethnoculturel, et qui aborde les facteurs complexes qui contribuent à la consommation d'alcool durant la grossesse. Il est tout aussi important de faire mieux connaître les effets de ces troubles multiformes sur les personnes et les familles parmi la pléiade de professionnels des secteurs de la santé, de l'éducation, de la justice, de la protection de l'enfance, des services sociaux et des services correctionnels.

Quelques stratégies possibles...

- ⑥ Préparer et diffuser une information claire et facile à comprendre sur les effets de l'ETCAF chez les personnes, les familles et les collectivités à l'intention des particuliers, des familles, des intervenants et des organismes communautaires.
- ⑥ Préparer et diffuser une information claire et à jour sur l'ETCAF à l'intention des professionnels de tous les secteurs (dont ceux de la santé, de l'éducation, de la justice, de la protection de l'enfance, des services sociaux et les services correctionnels) pour encourager des modes de prévention de l'ETCAF libres de préjudice et sensibles au contexte ethnoculturel.
- ⑥ S'assurer que la présentation de cette information est adaptée (ou adaptable) aux besoins de divers groupes ethnoculturels, y compris les personnes et familles autochtones, de même que les groupes qui œuvrent auprès d'elles.
- ⑥ Aider les gens à mieux comprendre les personnes et les familles touchées, à faire preuve de compassion, à insister sur la nécessité de protéger et d'aider les personnes atteintes, et à favoriser le respect de leurs droits.

2. Stimuler et accroître les moyens d'action

Accroître les moyens de déceler et de combler les besoins des enfants, des adolescents, des adultes et des familles touchés par l'ETCAF, ainsi que ceux des femmes susceptibles de consommer de l'alcool durant la grossesse. Pour ce faire, il faut regrouper les ressources, les compétences et les connaissances existantes à



« La plupart des femmes qui boivent [beaucoup pendant la grossesse] sont elles-mêmes maltraitées. Elles ne boivent pas pour faire du mal à leur enfant : ce sont aussi des victimes. »

Personne du Yukon lors des consultations de 2003 sur l'ETCAF

tous les niveaux (familles, collectivités, régions, gouvernements, secteur privé, organismes non gouvernementaux) et combler les lacunes en offrant une meilleure formation et en mettant en commun les pratiques exemplaires, les connaissances et des ressources additionnelles.

« *Le développement communautaire est extrêmement important.* »

Personne du Yukon lors des consultations de 2003 sur l'ETCAF

Quelques stratégies possibles...

- Stimuler et accroître les moyens de prévention, de traitement et d'aide dans tous les secteurs qui desservent les personnes atteintes de l'ETCAF et les familles, y compris les secteurs de la santé, de l'éducation, de la justice, de la protection de la famille et de l'enfance, et des services correctionnels.
- Améliorer les pratiques d'évaluation, de présentation et de diffusion des pratiques exemplaires, des leçons apprises et des expériences acquises pour renforcer la capacité des collectivités. Il pourrait s'agir de leçons apprises au niveau des secteurs de la santé, de l'éducation, de la justice et autres.
- Renforcer les moyens dont disposent les collectivités pour répondre aux besoins et respecter les droits des personnes atteintes tout en tenant compte des collectivités auxquelles elles appartiennent.
- Améliorer l'accès des collectivités à l'aide et aux services offerts aux femmes qui ont un problème d'alcool, tout en donnant la priorité aux femmes enceintes susceptibles de consommer de l'alcool pendant la grossesse.

3. Mettre au point des approches et des outils de dépistage, de diagnostic et de communication des données efficaces à l'échelle nationale

Élaborer et diffuser des lignes directrices nationales sur le dépistage et le diagnostic du SAF et des affections apparentées comprises dans l'ETCAF. Cette initiative doit s'accompagner d'efforts visant à améliorer les moyens dont disposent les collectivités pour dépister et diagnostiquer l'ETCAF. Les lignes directrices et les outils doivent être adaptés aux enfants,

Quels facteurs contribuent à notre santé et à notre bien-être?

Notre santé physique et mentale tient à plusieurs facteurs, comme le patrimoine héréditaire, le milieu physique et socio-économique où nous avons grandi et où nous habitons. En 1994, les ministres de la Santé des gouvernements fédéral et provinciaux ont élaboré des stratégies qui reconnaissent l'importance de 11 facteurs clés ou déterminants de la santé, soit :

- le revenu et le statut social
- l'emploi et les conditions de travail
- la scolarisation
- le milieu social
- l'environnement physique (milieu naturel ou bâti)
- les pratiques d'hygiène personnelle
- les capacités individuelles et la faculté d'adaptation
- la biologie et le patrimoine génétique
- les services de santé et les services sociaux
- la culture
- le sexe

Ces facteurs s'agencent différemment selon les divers moments de notre vie et influent sur notre santé et notre bien-être.

aux adolescents et aux adultes, et tenir compte du sexe, de la diversité culturelle et des besoins des collectivités. Un aspect important de cet objectif consiste à adopter des mécanismes de communication de l'incidence et des effets de l'ETCAF.

Quelques stratégies possibles...

- ④ Élaborer et promouvoir un système national standardisé de collecte de données et de surveillance sur l'incidence et la prévalence de l'ETCAF, de même que des outils de dépistage multidisciplinaires adaptés à l'âge et à la culture.
- ④ Produire du matériel de formation et donner l'occasion aux groupes clés (p. ex., les secteurs de l'éducation, des services sociaux, de la protection de l'enfance, de la justice et les services correctionnels) de promouvoir l'utilisation adéquate des outils de dépistage et de diagnostic.
- ④ Fournir aux groupes et aux organismes communautaires, ainsi qu'aux gouvernements et aux organismes fédéraux, provinciaux et territoriaux, un accès élargi aux lignes directrices et aux outils.
- ④ Améliorer l'accès des habitants des collectivités rurales et des régions éloignées à des services diagnostiques.

4. Accroître les connaissances et faciliter le partage de l'information

Accroître les connaissances et la compréhension des conditions de vie ayant une incidence sur la santé et le bien-être des personnes touchées par l'ETCAF; mieux comprendre les causes premières de la consommation d'alcool pendant la grossesse ainsi que les mesures les plus efficaces et celles qui le sont moins, pour aider les femmes à réduire leur consommation d'alcool et à y mettre fin; et mieux connaître les effets permanents de l'exposition prénatale à l'alcool sur les enfants. Les études doivent porter, notamment, sur les pratiques exemplaires, les nouveaux travaux de recherche et la surveillance et l'évaluation des progrès réalisés en vue d'atteindre des objectifs nationaux sur l'ETCAF. Il faut mettre au point des mécanismes qui assureront la diffusion efficace et ponctuelle des résultats aux organismes et aux personnes actives sur le terrain.

Quelques stratégies possibles...

- ④ Mieux connaître les effets persistants de l'ETCAF sur les personnes atteintes et sur les familles.
- ④ Accroître les connaissances pour améliorer les mesures de prévention, de traitement, d'aide et de protection des personnes atteintes de l'ETCAF.

Facteurs à l'origine de l'ETCAF

Qu'il s'agisse de causes premières, de conditions, d'expériences de vie ou de déterminants de la santé, on a établi que ce sont surtout des facteurs tels que les suivants qui poussent les femmes à consommer de l'alcool pendant la grossesse :

- *Violence familiale* — abus physique, psychologique ou sexuel
- *Pauvreté, chômage et itinérance*
- *Stress* et ignorance des stratégies de gestion du stress
- *Rôle de l'alcool dans la société*
- *Pressions sociales* pour consommer de l'alcool et *mauvais modèles de comportement auxquels sont exposées les femmes*
- *Faible estime de soi* et *isolement social*
- *Ignorance des effets nocifs de l'alcool* (bien des gens ignorent que même une faible consommation d'alcool pendant la grossesse peut nuire au développement du fœtus)

Il est clair que les femmes ont un rôle crucial à jouer dans la prévention de l'ETCAF. Mais ce qui importe également, et que bien des gens ignorent, c'est l'appui de la famille, de la collectivité, des gouvernements et de la société. Ces derniers jouent un rôle essentiel dans la compréhension des facteurs qui poussent les femmes à consommer de l'alcool.

- Ⓛ Favoriser la participation des personnes atteintes aux travaux de recherche visant à établir les mesures à prendre pour mieux définir les pratiques exemplaires (p. ex., la recherche participative).
- Ⓛ Mettre au point des mécanismes de communication des résultats de la recherche et des pratiques exemplaires, de manière à favoriser l'utilisation des plus récentes données pour orienter la prévention, le traitement, l'aide et la formation connexe au sein des collectivités.

5. Favoriser l'engagement et le soutien

S'assurer que tous les intervenants s'engagent à adopter des mesures pour prévenir l'ETCAF, à offrir des services de soutien et de traitement aux personnes atteintes, aux familles et aux collectivités. Pour ce faire, ils doivent, notamment, coordonner leurs efforts et leurs contributions pour mettre sur pied un système solide et intégré capable d'offrir un soutien et des services interdépendants et complémentaires.

Quelques stratégies possibles...

- Ⓛ Trouver des chefs de file et des champions de la cause dans tous les secteurs et à tous les niveaux.
- Ⓛ Établir des mécanismes qui favorisent la formation et le maintien de partenariats entre les fournisseurs de services et de soutien et les bailleurs de fonds.
- Ⓛ Déceler les lacunes en matière de soutien, de services et de financement, et créer des mécanismes qui attireront de nouveaux partenaires capables de combler les lacunes.
- Ⓛ Définir des stratégies de surveillance et de coordination des efforts, des activités et du financement.

« Il faut reconnaître l'immense perte de potentiel humain et l'énorme stress imposé aux familles et aux collectivités. »

Personne de la Colombie-Britannique lors des consultations de 2003 sur l'ETCAF



E Piste à suivre pour sortir du cadre et miser sur l'action

Le présent *Cadre d'action* réunit les conseils, l'expérience et le savoir-faire de nombreux organismes et particuliers. Les consultations tenues en 2003 ont mis en lumière trois éléments clés qui doivent constituer le point de départ des activités à venir :

- **Les intervenants de tous les secteurs et de toutes les régions du pays** conviennent qu'il est temps de concerter les efforts pour prévenir l'ETCAF et aider les personnes atteintes. Malgré l'excellent travail qui se fait déjà à l'échelle de divers secteurs et collectivités, on peut faire beaucoup plus en adoptant une vision et des objectifs communs.
- **Les collectivités ne disposent pas toutes des mêmes moyens, n'ont pas toutes les mêmes priorités et n'affichent pas toutes les mêmes forces**; il faut donc adopter des formules souples qui permettent aux collectivités d'obtenir le soutien dont elles ont besoin et qui peuvent s'adapter à diverses circonstances. Chaque collectivité, chaque secteur doit élaborer des plans d'action fondés sur ses besoins, ses forces et ses réseaux locaux, tout en puisant à un large bassin national d'outils et de connaissances en pleine expansion. De même, les collectivités et les organismes doivent mettre en commun leurs expériences, leur savoir-faire et leurs ressources pour en faire des outils collectifs.
- **La planification et les mesures à prendre à tous les niveaux et dans tous les secteurs doivent s'appuyer sur des principes communs** qui assureront la cohérence des formules tout en permettant une polyvalence suffisante pour garantir le succès des activités. Les principes directeurs (voir l'encadré) définis dans le *Cadre d'action* sur l'ETCAF constituent une « liste de contrôle » qui s'avérera utile aux organismes et aux responsables de projets en vue de concrétiser la vision et les objectifs énoncés dans le *Cadre d'action*.

F La voie de l'avenir... attentes et orientations

Le présent *Cadre d'action* constitue un outil dynamique, puisqu'il sert de point de départ aux discussions, aux mesures et aux changements à venir. Il réunit l'essentiel de ce qui a été fait à ce jour et de ce qui doit être fait à l'avenir pour apporter des changements et réaliser la vision et les objectifs décrits dans le présent document. Les éléments suivants constituent des idées, des suggestions et des options offertes pour passer à l'action. Il va de soi que nombre de collectivités et de gouvernements ont déjà fait beaucoup de travail. En ce sens, le *Cadre d'action* a été conçu pour guider les néophytes qui veulent se lancer dans l'action, tout en appuyant les efforts des instances déjà actives dans le domaine.

Principes directeurs

Il importe que tous les efforts visant à prévenir l'ETCAF et à combler les besoins des personnes atteintes et des familles/soignants :

- **misent sur la collaboration**, le partenariat et la concrétisation des initiatives; ils doivent toujours servir à définir et actualiser les pistes d'action;
- **soient accessibles à tous**, c'est-à-dire qu'ils puissent répondre aux besoins des femmes susceptibles de consommer de l'alcool pendant la grossesse, de même qu'à ceux des parents naturels, adoptifs ou d'accueil, de la parenté, des personnes atteintes de l'ETCAF, des conjoints et des personnes qui défendent leurs intérêts;
- **favorisent la compréhension, la compassion et le respect** envers les femmes à risque, les personnes atteintes et les familles, et cherchent à garantir la sécurité des collectivités;
- **tiennent compte des réalités culturelles**, c'est-à-dire qu'elles prennent en compte l'importance et la force des valeurs et des normes culturelles;
- **soient fondés sur la preuve** et s'inspirent des travaux de recherche et des échanges entre tous les partenaires;
- **soient permanents et intégrés**.



Gouvernement fédéral

Plusieurs initiatives fédérales porteront sur la création et le renforcement de la coordination, un aspect essentiel pour garantir l'accès continu aux outils, au savoir-faire et aux ressources partout au pays. En plus de constituer le fondement des plans d'action fédéraux, le Cadre d'action permettra d'orienter les initiatives interministérielles adoptées pour combler les lacunes et répondre aux questions que d'autres secteurs tendent à ignorer, comme :

- ⑥ **élaborer des lignes directrices nationales** sur le dépistage et le diagnostic de l'ETCAF et sur la collecte, l'analyse et la présentation des données sur l'incidence, la prévalence et les répercussions économiques de l'ETCAF par le biais de travaux de recherche bien documentés et de consultations plurisectorielles;
- ⑥ **améliorer les connaissances scientifiques et sociales** axées sur la prévention de l'ETCAF, capables d'aider tous les secteurs à offrir un soutien efficace aux personnes atteintes et de fournir les outils et le savoir-faire requis pour évaluer les interventions et produire l'information sur les pratiques exemplaires;
- ⑥ **établir une base de données et des mécanismes d'échange des connaissances** entre les secteurs et les collectivités, s'assurer que les résultats des recherches et des évaluations soient accessibles et puissent orienter la planification et les activités futures;
- ⑥ **faire mieux connaître l'ETCAF aux professionnels** dans l'ensemble des secteurs voués au bien-être des personnes, des familles et des collectivités touchées par l'ETCAF. Ces activités tiendront compte des besoins des professionnels et des intervenants de première ligne dans les secteurs de la santé, de la justice, de l'éducation, de la protection de l'enfance et de la famille, et des services correctionnels.

Gouvernements provinciaux et territoriaux

Les consultations révèlent qu'on s'intéresse grandement à l'ETCAF dans les provinces et les territoires. Divers secteurs et organismes qui ne collaborent généralement pas entre eux ont décidé d'unir leurs efforts pour faire avancer le dossier de l'ETCAF. Dans certaines provinces et certains territoires, les travaux portent sur la définition des problèmes et défis et sur la communication de l'information; ailleurs, les travaux sont en cours depuis un certain temps, les ressources sont déjà affectées et les services de soutien et de prévention se portent bien.

Le Cadre d'action constitue un point de référence auquel les provinces et les territoires peuvent se reporter, indépendamment des activités en cours, pour se lancer dans de nouvelles initiatives de lutte contre l'ETCAF et, dans bien des cas, tirer profit de la planification et des activités déjà entreprises. Les consultations de 2003 définissent quelques pistes que peuvent explorer les provinces et les territoires :

- ⑥ **créer et renforcer les coalitions et les réseaux** intersectoriels et intercommunautaires qui permettent une mise en commun de l'expérience et des ressources;

- ⑥ **enrichir les plans provinciaux et territoriaux** dans le but de réaliser la vision et les objectifs du *Cadre d'action* tout en tenant compte des pistes d'action qui s'offrent à chaque province et territoire;
- ⑥ **les organismes provinciaux et territoriaux peuvent participer au développement des connaissances, du savoir-faire et des outils** destinés à la prévention de l'ETCAF et au soutien des personnes atteintes, **et en tirer profit.**

Collectivités

Les travaux engagés au sein des collectivités dépendront des besoins propres à chacune, des moyens d'action et des connaissances dont elles disposent, des relations entre les organismes et des initiatives en cours sur l'ETCAF.

Le *Cadre d'action* constitue un point de référence au service de toutes les collectivités du pays. Bien que les consultations révèlent que les collectivités n'en sont pas toutes au même point en ce qui touche le consensus, la collaboration et les mesures à prendre, on note un engagement clair et généralisé envers la réalisation de la vision et des objectifs du *Cadre d'action*. Chaque collectivité ou coalition locale doit déterminer les prochaines étapes à franchir. Voici quelques possibilités qui s'offrent :

- ⑥ **Discussions communautaires touchant l'ETCAF, le *Cadre d'action* et l'utilité pour la collectivité** — Ces discussions peuvent élargir le cercle de personnes et d'organismes comprenant bien les sujets en cause et déterminés à trouver des solutions. Le rassemblement de tous les points de vue et l'atteinte d'un consensus peuvent constituer un fondement solide pour soutenir les mesures à prendre. Chaque collectivité doit étudier les principes directeurs, la vision et les objectifs et établir en quoi elle (ou le réseau) peut y souscrire et les appliquer.
- ⑥ **Évaluation des besoins** — Plusieurs collectivités n'ont pas amorcé l'important exercice d'évaluation des besoins et des priorités. Là encore, c'est en favorisant la participation d'une gamme d'organismes affichant des forces, des capacités et des idées propres, que les collectivités pourront se familiariser avec l'opinion, les connaissances et l'expérience de personnes aux compétences et intérêts variés, ce qui constitue la première étape d'une planification de mesures efficaces.
- ⑥ **Planification et amorce des mesures d'action** — Il importe de préparer des plans d'action qui misent sur la sensibilisation et la formation, par le biais d'une collaboration entre différents secteurs et avec d'autres collectivités. En faisant appel à la vision, aux objectifs et aux principes directeurs du *Cadre d'action*, les collectivités peuvent préparer des plans d'action qui intègrent des objectifs et des engagements à court terme.
- ⑥ **Mise en commun du savoir-faire, des connaissances et des résultats** — En même temps que l'on met sur pied des mécanismes de collecte et de diffusion des connaissances, des résultats d'évaluation et des pratiques exemplaires à l'échelle nationale, les collectivités doivent s'assurer que les leçons tirées de leur expérience seront facilement accessibles aux autres.

Il faut que tous les intervenants, dans tous les secteurs et dans toutes les régions du pays, tant les organismes que les particuliers, travaillent sans relâche à élargir et renforcer le cercle des instances capables d'instaurer des changements et d'inciter d'autres personnes à appuyer les mesures de prévention de l'ETCAF et à mieux desservir les personnes atteintes dans leur milieu familial, scolaire, professionnel et communautaire.

G

Mot de la fin

Ensemble des troubles causés par l'alcoolisation fœtale : Un Cadre d'action est le fruit des nombreuses contributions de particuliers et d'organismes voués à la prévention de cette affection et à l'amélioration de la qualité de vie des personnes atteintes. Les participantes et participants aux consultations convenaient, en général, que le dossier de l'ETCAF s'avère fort complexe et exige une approche souple, globale et plurisectorielle.

Il est essentiel de comprendre et d'étudier le contexte de l'ETCAF, y compris les facteurs qui déterminent le rôle de l'alcool dans la société, la consommation d'alcool durant la grossesse et les perceptions sociales face à la valeur des femmes et des enfants. Ces questions importantes sont jugées fondamentales pour éliminer l'ETCAF. En même temps, il est possible de prendre des mesures concrètes pour réduire l'incidence de l'ETCAF, pour sensibiliser davantage les professionnels et le public, et pour améliorer la qualité de vie des personnes atteintes, des familles/soignants et des collectivités. En ce sens, le *Cadre d'action* constitue un outil qui facilite le travail concret sur le terrain.

Le fait d'entretenir la discussion, d'intégrer des idées, des approches et des résultats novateurs permettra au *Cadre d'action* de demeurer actuel dans les années à venir. L'Agence de santé publique du Canada continuera de recueillir des commentaires par l'entremise de réseaux en continuelle expansion.

Prière de faire parvenir vos commentaires, vos opinions et vos idées à :

Agence de santé publique du Canada
Équipe de l'ETCAF
Indice de l'adresse 1909 C2
Pré Tunney
Ottawa (Ontario)
K1A 0K9
etcaf-rcn@phac-aspc.gc.ca



Un large réseau d'intérêt et d'expertise

L'intérêt et l'engagement témoignés envers la participation à un projet national axé sur l'ETCAF ont pris une grande envergure. Beaucoup de secteurs ont choisi de mettre à profit leur expertise et leurs champs d'intérêt pour soutenir les efforts de prévention de l'ETCAF et pour appuyer les personnes touchées par cette affection. Les exemples de contributions et de manifestations d'intérêt issus de divers secteurs confirment l'importance de la collaboration intersectorielle :

Bien-être de l'enfance et de la famille — Un domaine d'intérêt consiste à répondre aux besoins des femmes susceptibles de consommer de l'alcool pendant la grossesse tout en assurant la sécurité des enfants...


Éducation — Les enseignants peuvent aider à garantir que les personnes touchées par l'ETCAF participent le plus possible aux activités scolaires. Ils peuvent aussi mettre au point et partager des outils, adapter les programmes et la formation destinés aux enseignants et déployer des efforts pour sensibiliser les jeunes aux dangers qu'il y a à consommer de l'alcool pendant la grossesse...

Emploi — Il est question d'améliorer les chances des personnes touchées par l'ETCAF de trouver et de conserver un emploi, tout en sensibilisant les employeurs aux enjeux inhérents à l'ETCAF, aux besoins particuliers de ces employés et à leur valeur pour l'employeur...

Justice — En plus de protéger les droits des personnes touchées par l'ETCAF, les intervenants du domaine juridique peuvent sensibiliser les autres professionnels de la justice aux enjeux de l'ETCAF afin de s'assurer que la loi est appliquée de façon juste et équitable dans ces circonstances spéciales, que les réactions aux comportements fautifs sont pertinentes et qu'on mise sur le soutien communautaire pour réintégrer les victimes de l'ETCAF au sein de leurs collectivités...

Santé — Les intervenants en santé peuvent mettre leurs compétences à profit pour aider les femmes et les familles à mieux saisir les effets néfastes de l'alcool pendant la grossesse; les professionnels de la santé peuvent offrir des services diagnostiques et des traitements médicaux; les soignants traditionnels font partie de ce partenariat pleinement axé sur la promotion efficace de la santé...

Services correctionnels — Il s'agit de fournir la formation et le soutien nécessaires pour garantir la sécurité, les bons soins et la réadaptation des personnes affectées par l'alcool qui sont institutionnalisées, et pour contrer le phénomène d'aller-retour caractéristique du système carcéral...



Services policiers — Dans ce secteur, on veut déployer des efforts particuliers afin que les agents de police aient la formation et les connaissances voulues pour réagir comme il faut aux personnes qui affichent des comportements propres à l'ETCAF dans le cadre de leur travail communautaire, surtout lorsqu'il s'agit de mener des enquêtes sur les lieux; on veut aussi les aider à procéder aux bons aiguillages lorsqu'ils font affaire avec des personnes affichant les symptômes de l'ETCAF qui ont des problèmes judiciaires ou qui courent le risque de devenir victimes ou accusés.

En outre, même s'il ne s'agit pas de « secteurs » comme tel, les familles/soignants et les organismes communautaires constituent des partenaires clés et jouent un rôle crucial en vue de concrétiser la vision de l'ETCAF. Les **familles/soignants** sont mieux placées que quiconque pour définir le soutien et les services dont les victimes de l'ETCAF ont besoin. En même temps, elles subissent les contrecoups de l'ETCAF et ont également besoin de soutien. Les **organismes communautaires** sont en mesure de répondre aux besoins des personnes et des familles, de comprendre la culture du milieu et de garantir un niveau d'accès inégalé aux plans géographique, économique et ethnoculturel. Les organismes locaux ont eux aussi besoin d'aide, y compris un financement adéquat et l'accès aux recherches, aux pratiques exemplaires, aux outils et à une information pertinente et à jour.

**Annexe : Consultations sur l'ébauche
du Cadre d'action**



A

À propos du processus de consultation

De la fin de l'automne 2002 au début de l'automne 2003, l'Agence de santé publique du Canada (à ce moment Santé Canada) a consulté des organismes canadiens partout au pays pour discuter de l'ébauche d'un cadre d'action sur l'ETCAF. La première ébauche, intitulée « Cadre d'action national sur le SAF/EAF », a été préparée par ASPC en collaboration avec le Comité consultatif national sur l'ETCAF, les bureaux régionaux de ASPC et le groupe de travail interministériel sur l'ETCAF. Produit sous forme d'un cahier de consultation, le document a été acheminé directement, par voie électronique et en version papier, à plus de 15 organismes nationaux qui s'intéressent ou pourraient s'intéresser à l'ETCAF. Des représentants de la Division de l'enfance et de l'adolescence de ASPC ont ensuite rencontré chaque groupe pour présenter l'ébauche du *Cadre d'action* et pour obtenir des réactions et des suggestions en vue de l'améliorer. Dans la plupart des cas, les discussions sur l'ébauche du cadre d'action figuraient à l'ordre du jour d'une réunion plus générale.

L'élaboration du processus de consultation résulte de cette collaboration et les participants ont été recrutés grâce aux réseaux existants. Le personnel régional de ASPC, en collaboration avec les membres du Comité consultatif national sur l'ETCAF, a fait appel aux divers organismes et particuliers avec lesquels ils faisaient déjà affaire dans les provinces et territoires, ce qui leur a permis d'obtenir un éventail riche et représentatif d'expérience et de connaissances. En plus du savoir-faire professionnel, le *Cadre d'action* tient compte des contributions des parents et des parents d'accueil lors des discussions.

De plus, les responsables de plusieurs organisations ont rencontré des porte-parole de leurs propres réseaux, souvent dans une région du pays ou dans une collectivité présentant un intérêt particulier (c.-à-d. représentants autochtones). Enfin, l'ébauche du Cadre d'action a été diffusée par voie électronique, et plusieurs personnes exclues du processus ont lu le document et pris l'initiative de transmettre leurs observations ou celles de leur organisme. Au total, on estime à plus de 500 le nombre de personnes qui se sont rencontrées pour discuter du *Cadre d'action* et des troubles résultant de l'alcoolisation fœtale. Ces perceptions reflètent un large éventail d'intérêts face à l'ETCAF, de la part d'organismes et de personnes dont l'objectif commun consistait à améliorer la qualité de vie des personnes atteintes de l'ETCAF.

Les points saillants suivants mettent en relief les principaux arguments soulevés pendant les consultations, de même que les idées et les conseils présentés par écrit par les organismes consultés et par les personnes intéressées qui ont pris la peine d'examiner les documents et de répondre à l'appel de ASPC. Bien que les principaux commentaires soient présentés ici de manière succincte, l'essence des conseils se reflète dans la version révisée du *Cadre d'action* présentée à la section précédente du présent rapport.

En général, on s'entend sur plusieurs sujets et le consensus sur le besoin d'un cadre d'action et la nécessité d'agir à tous les niveaux et dans tous les secteurs est évident. En même temps, les résultats des consultations illustrent l'importance d'un cadre d'action qui encourage et aide les collectivités à s'attaquer à leur façon au problème complexe de l'ETCAF.

Les points saillants du processus de consultation sont regroupés par catégorie ou par thème général. Ceux liés au contenu du cadre sont également pris en compte dans la version révisée de *Ensemble des troubles causés par l'alcoolisation fœtale : Un Cadre d'action*.



B

Commentaires et conseils sur le processus

Somme toute, le *Cadre d'action* sur l'ETCAF a été bien reçu. D'après les commentaires et le ton général des séances de consultation, les participantes et participants étaient plutôt heureux de contribuer à l'élaboration d'un document qui guiderait et orienterait les actions futures des collectivités dans l'ensemble du pays.

En même temps, les participantes et participants formulaient des commentaires et des conseils constructifs sur la méthode et le processus de consultation, ainsi que des conseils sur les consultations ultérieures relatives à l'ETCAF. De loin, le conseil le plus courant consistait à faire en sorte que le processus de consultation soit plus rassembleur et axé sur les collectivités. En particulier, de nombreux participants suggéraient que les groupes autochtones et les groupes communautaires soient au cœur des consultations ultérieures et que les personnes atteintes de l'ETCAF et les familles touchées soient également partie prenante au processus.

Entre autres suggestions pertinentes :

Que le processus de consultation intègre des groupes clés :

- 🗣 les personnes atteintes de l'ETCAF, les familles et les soignants;
- 🗣 les organismes, les collectivités et les gouvernements autochtones;
- 🗣 les femmes en âge de procréer, surtout les alcooliques et les toxicomanes;
- 🗣 les groupes et fournisseurs de services communautaires, y compris les groupes ethnoculturels.

Que le processus de consultation soit axé sur les collectivités, notamment :

- 🗣 qu'on reconnaisse qu'il s'agit d'un problème communautaire et que tous doivent faire leur part;
- 🗣 qu'on tienne compte des priorités et des besoins locaux et régionaux;
- 🗣 qu'on favorise des approches originales qui répondent aux besoins particuliers de divers types de collectivités.

Que les groupes suivants participent aux consultations ultérieures :

- 🗣 les gouvernements des Premières nations, des Inuits et des Métis, d'autres organisations autochtones, des groupes et dirigeants communautaires au niveau national, régional et local;
- 🗣 les fournisseurs de services et les groupes communautaires (organismes non gouvernementaux, organismes et fournisseurs de services sociaux, intervenants de première ligne, travailleurs de la santé, éducateurs, policiers, etc.);
- 🗣 les personnes atteintes de l'ETCAF et les familles/soignants;
- 🗣 les ministères provinciaux et territoriaux concernés (éducation, santé, justice, ressources humaines, développement communautaire et services aux familles, services sociaux, services correctionnels).

Examiner les déterminants de la santé pour voir qui devrait participer au niveau national, provincial et local (éducation, services sociaux, secteur juridique, finances, aide au logement, santé, groupes axés sur l'égalité des sexes, coalitions contre la pauvreté, etc.)

Établir un lien avec les collectivités et les familles qui vivent avec ces troubles.

Commentaires et conseils sur l'ébauche du *Cadre d'action*

L'ébauche du *Cadre d'action* renfermait divers éléments, dont une justification du *Cadre d'action*, un aperçu des activités engagées jusqu'à ce jour, le processus de consultation, un aperçu de l'ETCAF, de même que quatre éléments importants d'un cadre, soit la portée, les principes directeurs, la vision et les objectifs. Des commentaires et des suggestions relativement à ces quatre éléments ont été présentés et nombre de participantes et participants ont formulé des commentaires généraux pouvant s'appliquer à un élément quelconque ou à tous les éléments à la fois. Dans la mesure du possible, les commentaires et les idées ont été regroupés sous les quatre rubriques ci-dessous.

Portée

Les participants ont exprimé différents points de vue relativement à la **portée** de l'ébauche du *Cadre d'action* : certains trouvaient que la portée originale était adéquate; d'autres pensaient qu'elle était trop générale (qu'elle visait trop de groupes cibles et abordait trop de questions), certains encore affirmaient qu'elle était trop limitée (qu'elle devrait aborder de façon plus générale la consommation d'alcool dans la société, ou devrait viser la consommation d'alcool ou de drogues, ou devrait traiter de la consommation d'alcool par les mères qui allaitent).

Le conseil le plus pressant et le plus fréquent relativement à la portée avait trait au manque de distinctions entre divers « besoins » fondamentaux, en l'occurrence la prévention de l'ETCAF, l'amélioration de la qualité de vie des personnes atteintes (et des familles) et la correction des lacunes et déficiences des systèmes de prévention et de soutien.

D'autres commentaires sur la version révisée du *Cadre d'action* ont aussi été formulés, à savoir :

- ⓑ que le cadre soit présenté comme un document qui vise à faciliter le travail des collectivités et à les aider à prendre des mesures, plutôt qu'à gouverner leurs initiatives;
- ⓑ que le cadre réponde clairement aux besoins des femmes, des enfants et des familles, qu'il fasse en sorte que les femmes ne soient pas étiquetées comme « la source du problème »;
- ⓑ que le cadre définisse les rôles et responsabilités de divers groupes au moment où les plans d'action sont élaborés; certains ont déconseillé cette façon de faire en disant qu'elle serait trop directive et pas assez souple pour être compatible avec les besoins et les approches des groupes ethnoculturels.

Vision

En ce qui concerne la vision, nombre d'intervenantes et d'intervenants sont d'avis que la version révisée du *Cadre d'action* devrait être dotée d'une vision plus positive (qui démontrerait ce à quoi la société pourrait en arriver et non *la façon* d'y arriver) et qu'elle :

- ⓑ parvienne à un juste équilibre entre le besoin de prévenir l'ETCAF et d'aider les femmes à risque à mettre au monde un enfant atteint de l'ETCAF et celui d'aider les personnes atteintes et les familles;
- ⓑ reconnaisse que le système doit être changé (dans tous les secteurs qui participent à la prévention de l'ETCAF et au soutien des personnes atteintes);
- ⓑ donne des références et des exemples plus précis de l'idéal visé par le *Cadre d'action* et les initiatives.

« *L'ETCAF, ce n'est pas seulement l'affaire des femmes ou des Autochtones : nous devons tous travailler à trouver des solutions.* »

Personne de l'Alberta lors des consultations de 2003 sur l'ETCAF

Objectifs

Les consultations révèlent qu'en général, les participantes et participants appuient l'esprit et le contenu des huit objectifs initiaux. En même temps, ils proposent d'élargir le propos des objectifs initiaux tout en réduisant les chevauchements inutiles. Globalement, les participants proposent de réduire le nombre d'objectifs mais de les élaborer davantage et de s'assurer qu'ils s'accompagnent d'exemples sur la façon de réaliser les objectifs (des exemples de stratégies ou d'initiatives mesurables). On indique aussi qu'il vaudrait mieux considérer certains objectifs comme des principes directeurs. Beaucoup affirment que les objectifs présentés dans l'ébauche du *Cadre d'action* sont difficiles à comprendre par tous les groupes, d'autant plus que ces derniers doivent tous avoir la même conception des mesures à prendre pour améliorer les activités de prévention et de soutien et pour perfectionner le système.

Autres commentaires et suggestions concernant les objectifs :

- ⑥ faire en sorte que les femmes, les enfants, les familles/soignants et les collectivités « se retrouvent » dans les objectifs;
- ⑥ mentionner explicitement les adultes atteints de l'ETCAF et le fait que l'ETCAF dure toute la vie;
- ⑥ reconnaître que pour réaliser les objectifs, il faudra disposer de ressources financières;
- ⑥ éviter d'utiliser le terme « surveillance », car il donne l'impression qu'on « surveille les femmes pour voir si elles boivent ».


Principes directeurs

Bon nombre de personnes ayant formulé des commentaires sur les principes directeurs de l'ébauche du *Cadre d'action* ont cru qu'ils s'appliquaient davantage au processus de consultation qu'aux mesures à prendre. Selon les participantes et participants, il faudrait revoir les principes directeurs pour les clarifier et les généraliser, afin qu'ils soient davantage axés sur l'ouverture, la compassion, le respect et l'adaptation au contexte ethnoculturel.

L'ébauche du Cadre d'action dans son ensemble

Plusieurs participantes et participants ont indiqué qu'il fallait disposer d'un financement propre et d'information plus précise, surtout en ce qui concerne le soutien et les services dont il est question dans la vision, les objectifs et dans le *Cadre d'action* en général. Pensant déjà à la mise en œuvre des plans d'action, certains ont également suggéré de permettre aux nouveaux organismes d'obtenir un financement. Voici d'autres commentaires fréquents sur l'ensemble du *Cadre d'action* que les participantes et participants tenaient à retrouver dans la version révisée :

- ⑥ être plus attentif aux besoins des personnes atteintes de l'ETCAF et des familles;
- ⑥ s'attaquer directement à la stigmatisation sociale associée à la consommation de drogues et d'alcool;
- ⑥ comprendre les causes sous-jacentes de l'ETCAF (origine et « déterminants de la santé »);



« Nous devons insister sur le fait que, fortes du soutien dont elles ont besoin, les personnes atteintes de l'ETCAF peuvent travailler, aller à l'école et vivre des vies épanouissantes. Nous devons leur donner espoir. »

Personne de l'Alberta lors des consultations de 2003 sur l'ETCAF



- ⓐ garder à l'esprit les intérêts de ceux qui subissent directement les effets de l'ETCAF;
- ⓑ adopter et utiliser le terme générique « ensemble des troubles causés par l'alcoolisation fœtale », car des termes comme « EAF » laissent (à tort) entendre qu'il s'agit d'affections moins graves;
- ⓒ fournir des idées concrètes pour chaque partie du *Cadre d'action* : les collectivités auront besoin d'aide pour explorer des moyens efficaces d'utiliser le cadre pour élaborer des plans locaux;
- ⓓ s'assurer que le *Cadre d'action*, même s'il ne s'agit pas d'un plan d'action, demeure « axé sur l'action » (qu'il « mène à quelque chose ») et s'avère clairement rassembleur;
- ⓔ reconnaître l'urgence d'établir un groupe fédéral, provincial et territorial efficace et capable d'examiner les déficiences secondaires (prévention, soutien et services) dont s'occupent les ministères provinciaux (p. ex., éducation, services correctionnels, services sociaux);
- ⓕ reconnaître la nécessité d'analyser la rentabilité des mesures de prévention de l'ETCAF, c'est-à-dire présenter de l'information factuelle sur les coûts sociaux et économiques de l'ETCAF.